ACAOP
Audit et Conseil en Assurance des Organismes Publics

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE COMPLEMENTAIRE
MOYENS DE PREVENTION PROTECTION INCENDIE / EXPLOSION
A renseigner pour chacun des sites à assurer : 1 fiche par site

SITE SARCELLES

- **Adresse du site :**
 4 rue du fer à cheval, 95200 Sarcelles

- **Activités générales exercées sur le site :**

Ateliers bois métal, peinture, sculpture…

- **Année de construction des bâtiments : 1976**
- **Nature de la construction et de la couverture**
 - Murs
 - Couverture
- **Nature des matériaux d'isolation :**
 - Murs
 - Couverture
- **Horaires et jours d'ouverture : Du lundi au vendredi de 7h à 19h30**
- **Nombre d'agents travaillant sur le site simultanément :**
- **Certains agents ont-ils la qualification de Sapeur-Pompier Volontaire ? Non**
 - **Si oui combien ?**
- **Distance du centre de secours le plus proche**
 - Adresse du centre de secours : 2 Av. des Érables, 95400 Villiers-le-Bel
- **Existe-t-il un Plan d'Opération Interne** établi par le Centre de secours pour l'Établissement ?

*OUI ** ☐ *NON ** ☒ X

- **Existe-t-il un Plan de Continuité ou de Reprise des Activités (PCA / PRA) ?**

*OUI ** ☐ *NON ** ☒ X

Si OUI : En joindre la copie

- **Informations complémentaires éventuelles**

ELEMENTS DE PROTECTION ET DE PREVENTION DU SITE

Répondre par oui ou non en cochant la case correspondante

	OUI	NON
Interdiction de fumer à l'intérieur des locaux, à l'exclusion des locaux réservés à l'usage de fumoirs	X	
Installations électriques en conformité avec la règle N18 de l'APSAD avec certificat **Q18** **Joindre obligatoirement le dernier certificat Q 18 (2025)**	X	
Installations électriques contrôlées par thermographie infrarouge en conformité avec la règle N19 de l'APSAD avec certificat **Q19** **Joindre obligatoirement le dernier certificat Q 19 (2025)**	X	
Installation d'extincteurs mobiles vérifiée en conformité avec la règle R4 de l'APSAD avec certificat **Q4** **Joindre obligatoirement le dernier certificat Q 4 (2025)**		X
Installation de robinets d'incendie armés (RIA) vérifiée en conformité avec la règle N5 de l'APSAD avec certificat **Q5** **Joindre obligatoirement le dernier certificat Q 5 (2025)**		X
Installation de détection automatique d'incendie vérifiée en conformité avec la règle R7 de l'APSAD avec certificat **Q7** **Joindre obligatoirement le dernier certificat Q 7 (2025)**		X
Installation d'exutoires de fumée et de chaleur vérifiée	X	
Atmosphères explosives Existe-t-il des locaux exposés au risque d'atmosphères explosives (ATEX) ? **SI OUI ACAOP fournira un document complémentaire**		
Nettoyage journalier des locaux	X	
Tenue d'un registre de sécurité	X	
Formation à la manipulation des moyens de 1ère intervention	X	
Système de contrôle des entrées dans les bâtiments ou sur le site	X	
Détection anti-intrusion	X	
Stockage extérieur des combustibles		X
Permis de feu en cas de travaux par point chaud	X	

Visite du site par les pompiers avec justificatif de cette demande de visite tous les ans	X	Visite tous les 3ans
Expertise préalable des bâtiments et matériels et équipements Si oui joindre le récapitulatif		

- **A joindre :**

 - **Plan de masse des locaux**

 - **Jeu de photos :**
 - Général de l'entrée des locaux
 - Des installations et équipements les plus significatifs

 - **PV dernière visite de la commission de sécurité** avec les mesures **exécutées** par l'établissement pour lever les éventuelles réserves de la commission.